

## **Stratégie jeunesse concertée de Magog**

**Les jeunes invités à déposer leur projet  
dans le cadre du budget participatif jeunesse**

**Magog, le 2 octobre 2025** – La Ville de Magog et la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog sont fières de dévoiler la nouvelle Stratégie jeunesse concertée de Magog, élaborée en collaboration avec les acteurs jeunesse du milieu. Celle-ci s'adresse à tous les jeunes Magogois et Magogoises âgés de 12 à 21 ans. Elle présente les priorités ciblées par les jeunes pour améliorer leur qualité de vie, favoriser leur participation active à la communauté et répondre à leurs besoins. La Stratégie a été adoptée hier soir, lors de la séance publique du conseil municipal.

### **Une première action réalisée : le budget participatif jeunesse**

En plus de l'adoption officielle, la Ville de Magog concrétise dès maintenant la première action de son plan d'action de la Stratégie jeunesse concertée. Pour ce faire, elle lance un appel de projets aux jeunes âgés de 12 à 21 ans afin de réaliser un projet qui a un impact positif pour la communauté. Les jeunes sont invités à soumettre des propositions innovantes qui répondent aux besoins de mobilité, de leadership partagé, de participation et de vie sociale énoncés lors des consultations effectuées dans le cadre de la Stratégie jeunesse concertée.

Les projets devront se réaliser à Magog, avoir un budget maximum de 10 000 \$. Ils devront être réalisables en 2026 et respecter les règlements et les valeurs de la Ville de Magog. Une enveloppe budgétaire totale de 20 000 \$ est allouée au nouveau budget participatif jeunesse.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre pour soumettre un projet. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la Ville au [ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse](http://ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse).

« En tant que bâtisseurs de demain, les jeunes Magogoises et Magogois ont un rôle essentiel à jouer dans l'évolution de leur milieu de vie. C'est pourquoi la Ville souhaite mettre en place plusieurs initiatives, comme le budget participatif jeunesse, pour leur permettre d'améliorer directement leur quotidien et d'avoir un impact sur leur épanouissement », mentionne M. Jean-Noël Leduc, responsable du dossier jeunesse et conseiller municipal du district 6.



« La place des jeunes dans la communauté magogoise a toujours fait partie des priorités du conseil municipal. L'adoption de la nouvelle Stratégie jeunesse concertée et la mise en place du budget participatif jeunesse viennent concrétiser cette conviction. Il s'agit d'outils concrets, développés par et pour les jeunes, afin de bâtir une ville plus inclusive, dynamique et où ils se sentent valorisés et engagés. J'espère que les jeunes Magogoises et Magogois seront nombreux à soumettre des projets pour améliorer leur milieu de vie et augmenter leur fierté de vivre à Magog », ajoute M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog.

La Stratégie jeunesse concertée de Magog a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse.

La Stratégie jeunesse concertée peut être consultée au [ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse](http://ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse).

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

